

# Association Agricole, Collectifs : Poser les fondements du projet collectif et clarifier le futur fonctionnement

## Public cible

L'ensemble des futurs membres du collectif (toutes les formes juridiques possibles) : agriculteur.trices en activité, porteur.es de projets. Avoir déjà un lieu identifié et une première expérience de travail ensemble et avoir validé les hypothèses d'activité du collectif.

## Objectifs

A la fin de la formation, vous serez capables de : \* Vous positionner sur votre souhait d'association \* Appréhender votre projet d'association en vous basant sur une méthode globale de réflexion \* Poser votre plan d'action pour constituer votre future association

## Enjeux

de nombreuses attentes : gain de temps libre, baisse de la pénibilité, efficience économique des fermes, lien social au travail... De nombreuses personnes, installées ou non, imaginent des projets collectifs pour répondre à ces attentes et ainsi dépasser les freins et les menaces qui pèsent sur leur exploitation ou leur installation. Cependant, l'association en agriculture, qu'elle que soit sa forme, peut comporter des écueils et nécessite de poser en amont avec ses associés les fondements du projet d'association. En couple, en famille, avec des ami.es ou avec des tiers, chaque projet d'association est confronté alors à des problématiques spécifiques.

## Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

## Contenu

J1 - interconnaissance / conditions de réussite d'un projet collectif/ Le projet commun  
J2 - Rôles et places de chacun/ Méthode d'écriture du Règlement Intérieur/  
J3 - Statuts des sociétés / Partage de l'argent dans la société/ les entrées et sorties de la société/

Intervention de l'AFOC53, Françoise BERSON formatrice et accompagnatrice de collectifs

J4 : Individualisation de la formation aux problématiques des collectifs

J5 : Prise de décision, conduite de réunions et communication / Ecriture de son plan d'action

## Modalité d'enseignement

présentiel

## Dates, lieux et intervenants

**17 oct 2026** 35000  
09:30 - 17:30 (7hrs)

**15 oct 2026** 35000  
09:30 - 17:30 (7hrs)

**05 nov 2026** 35000  
09:30 - 17:30 (7hrs)

**23 nov 2026** 35000  
09:30 - 17:30 (7hrs)

**15 déc 2026** 35000  
09:30 - 17:30 (7hrs)

## Infos complémentaires

**Organisée par** Civam Installation  
Transmission 35

**Durée de la formation** 5 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 01/01/1970

## Tarifs

### Plus de renseignements

Aurore Sauvaget  
aurore.sauvaget@civam.org  
CIVAM 35 IT

**Taux de satisfaction :** %



**Modalités d'accès :**

Aurore Sauvaget et Emeline Jarnet accréditées par GAEC et sociétés pour l'accompagnement des collectifs et Sociétés et formées par le cabinet Autrement Dit et GAEC et sociétés.